

SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'OIT

Publication:

<http://www.ilstaffunion.org/?p=1866>

SU/AGM/2016/2/D.3

12 octobre 2016

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **DEUXIEME SESSION**

20 octobre 2016

Rapport financier du Comité **pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015**

1. Les membres du Syndicat sont invités à prendre connaissance des documents suivants portant sur la période susmentionnée et accompagnant le présent rapport. Le rapport des vérificateurs aux comptes est présenté dans le document SU/AGM/2016/2/D.3/Add.
 - a) Compte des recettes et des dépenses ;
 - b) Compte détaillé des recettes et des dépenses par rapport au budget approuvé ;
 - c) Récapitulatif des dépenses ;
 - d) Bilan au 31 décembre 2015.
2. Points de discussion et adoption par l'Assemblée générale annuelle:
 - Rapport financier pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2015 ;
 - Redistribution des Fonds de Réserves.

Commentaires sur certains postes des états financiers

3. Revenus – Les recettes totales s'élèvent à environ 675 000 FS, et reflète une légère diminution par rapport à celles estimées dans le budget de 2015.
4. Une distinction est faite au niveau des cotisations entre salaires centralisés et salaires décentralisés. Les montants désignés sous "salaires centralisés" comprennent les contributions syndicales des fonctionnaires "internationaux" recrutés dans toutes les régions et celles des fonctionnaires locaux basés à Genève tandis que les montants désignés sous "salaires décentralisés" concernent les cotisations syndicales de tous les fonctionnaires locaux basés en dehors de Genève.
5. Les retenues du terrain correspondent à la part des cotisations déduites en vertu des systèmes de rémunération décentralisés, conformément aux dispositions de l'Art. 24(a)(iii) des Statuts du Syndicat.
6. Dépenses du secrétariat – Ces dépenses couvrent le coût d'une secrétaire à 80%.

7. Conseiller juridique – Ce poste couvre les coûts pour un conseiller juridique à plein-temps. En 2015, cette position a été vacante pendant 3 mois ce qui explique que le budget n'a pas été entièrement dépensé.

8. Fonds de réserve – Le total du Fonds de Réserve fait apparaître une augmentation qui est due au bénéfice de l'exercice de l'année en cours. Cette augmentation a été créditée sur le Fonds d'action syndicale.

**Dispositions statutaires. Fonds de réserve
(Art. 33(a) des Statuts du Syndicat)**

Fonds	Maximum - Définition	Maximum Francs Suisses	Chiffres Réels 31/12/2015
Fonds d'urgence	Moitié des dépenses moyennes annuelles des trois derniers exercices	311,229.40	295,720.65
Fonds d'action syndicale	Le double des dépenses moyennes annuelles des trois derniers exercices	1,244,917.51	1,167,918.81
Fonds d'action juridique	Moitié des dépenses moyennes annuelles des trois derniers exercices	311,229.40	323,645.95
TOTAL		1,897,242.84	1,733,755.80

Récapitulatif des Résultats et des Fonds de Réserves sur les années précédentes

Année	Bénéfice / Déficit	Valeur du Fonds de Réserves
2012	(103,171.34)	1,548,776.06
2013	123,545.88	1,672,321.94
2014	61,433.86	1,754,725.83

RECETTES ET DEPENSES
pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(francs suisses)

DEPENSES

RECETTES

Secrétariat	109,190.42	Cotisations :		
Salaire - Conseiller juridique	146,740.33	Salaires centralisés	620,902.03	
Missions (siège et terrain)	24,685.77	Salaires décentralisés	<u>23,952.10</u>	<u>644,854.13</u>
Réunion Globale	181,685.50			
Retenues du terrain	91,239.43	Centre de Turin		16,338.80
Formation (centralisée au siège)	5,270.55	Intérêts bancaires		8,118.05
Magazine <i>UNION</i>	1,413.45	Autres recettes		5,428.90
Fonds d'entraide	15,500.00			
Fonds de solidarité des retraités russes	0.00			
Collaboration extérieure	4,745.00			
Traduction/Interprétation	12,493.75			
Frais de représentation	3,651.35			
Frais bancaires	993.50			
Affiliations internationales	14,747.35			
Divers	7,584.96			
Frais de téléphone/conférence vidéo	1,268.91			
Excédent de recettes	53,529.61			
	<hr/> 674,739.88			<hr/> 674,739.88

COMPTE DETAILLE DES RECETTES ET DES DEPENSES
Par rapport au budget approuvé
pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(francs suisses)

	Budget approuvé	Actuellement	Solde +(-)
RECETTES :			
Cotisations	625,000.00	644,854.13	19,854.13
Centre de Turin	20,000.00	16,338.80	-3,661.20
Investissements et intérêts bancaires	5,000.00	8,118.05	3,118.05
Autres recettes	---	5,428.90	5,428.90
Excédent de dépenses	62,500.00		0.00
	<u>712,500.00</u>	<u>674,739.88</u>	<u>-37,760.12</u>
DEPENSES :			
Secrétariat	110,000.00	109,190.42	-809.58
Salaire - Conseiller juridique	175,000.00	146,740.33	-28,259.67
Missions (siège/terrain)	50,000.00	24,685.77	-25,314.23
Réunion Globale	180,000.00	181,685.50	1,685.50
Titulaire : Mission / formation – Afrique	5,500.00	---	-5,500.00
Titulaire : Mission / formation – Amérique	5,500.00	---	-5,500.00
Titulaire : Mission / formation – Asie/Pacifique	5,500.00	---	-5,500.00
Titulaire : Mission / formation – Europe/Etats Arabes	5,500.00	---	-5,500.00
Retenues du terrain	85,000.00	91,239.43	6,239.43
Formation (centralisée au siège)	10,000.00	5,270.55	-4,729.45
Magazine <i>UNION</i>	3,000.00	1,413.45	-1,586.55
Fonds d'entraide	16,000.00	15,500.00	-500.00
Fonds de solidarité des retraités russes	8,500.00	0.00	-8,500.00
Collaboration extérieure	10,000.00	4,745.00	-5,255.00
Traduction/interprétation	20,000.00	12,493.75	-7,506.25
Frais de représentation	5,000.00	3,651.35	-1,348.65
Frais bancaires	1,000.00	993.50	-6.50
Affiliations internationales	12,000.00	14,747.35	2,747.35
Divers	5,000.00	7,584.96	2,584.96
Frais de téléphone/conférence vidéo		1,268.91	1,268.91
Excédent de recettes		53,529.61	53,529.61
	<u>712,500.00</u>	<u>674,739.88</u>	<u>-37,760.12</u>

RECAPITULATIF DES DEPENSES
pour la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015
(francs suisses)

	Paiement par le BIT	Paiement par la BCGE	Paiement par la petite caisse	Total
Secrétariat	109,190.42	---	---	109,190.42
Salaire – Conseiller juridique	146,740.33	---	---	146,740.33
Missions (siège et terrain)	24,685.77	---	---	24,685.77
Réunion Globale	133,323.40	48,362.10	---	181,685.50
Retenues terrain	91,239.43	---	---	91,239.43
Formation (centralisée au siège)	2,520.55	2,750.00	---	5,270.55
Magazine <i>UNION</i>	---	1,413.45	---	1,413.45
Fonds d'entraide	---	15,500.00	---	15,500.00
Fonds de solidarité retraités russes	---	---	---	0.00
Collaboration extérieure	4,745.00	---	---	4,745.00
Traduction/interprétation	---	12,493.75	---	12,493.75
Frais de représentation	409.25	3,144.10	98.00	3,651.35
Frais bancaires	---	993.50	---	993.50
Affiliations internationales	---	14,747.35	---	14,747.35
Divers	4,973.01	2,387.55	224.40	7,584.96
Frais de téléphone/conférence vidéo	1,259.91	---	9.00	1,268.91
TOTAL	519,087.07	101,791.80	331.40	621,210.27

ANNEXE 3

BALANCE AU 31 DECEMBRE 2015

(francs suisses)

<u>ACTIFS</u>			<u>PASSIF</u>	
Actif courant :				
Caisse	324.40		Réserve et Surplus :	
Banque	38,413.49		Fonds d'urgence	295,720.65
MEC Comptes	830,405.95	869,143.84		
Placements au 31.12.2015			Fonds d'action syndicale	1,114,389.20
Obligations à taux fixe	163,280.00		Excédent de revenus	53,529.61
Portefeuille Dépôt titres	566,092.83	729,372.83		
			Fonds d'action juridique	323,645.95
Montant dû au Syndicat		180,876.24	Perte latente sur investissement	-7,892.50
		<u>1,779,392.91</u>		<u>1,779,392.91</u>

ANNEXE 4